

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET**

Procès-verbal d'une session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Islet, tenue au bureau de la MRC à Saint-Jean-Port-Joli, lundi le 12 juin 2017 à 20 heures.

Étaient présent(e)s :

M <sup>mes</sup>	Céline Avoine	Sainte-Perpétue
	Paulette Lord	Saint-Damase-de-L'Islet
MM.	André Caron	L'Islet
	Luc Caron	Saint-Cyrille-de-Lessard
	Normand Caron	Saint-Jean-Port-Joli
	Michel Castonguay	Saint-Roch-des-Aulnaies
	Ghislain Deschênes	Saint-Aubert
	Benoît Dubé	Tourville
	Jean-Pierre Dubé	Préfet
	Clément Fortin	Saint-Omer
	Denis Gagnon	Sainte-Louise
	René Laverdière	Saint-Adalbert
	Mario Leblanc	Saint-Pamphile
	Eddy Morin	Saint-Marcel
	Alphé Saint-Pierre	Sainte-Félicité

## 1- OUVERTURE DE LA SESSION

Après vérification du quorum, la session est officiellement ouverte sous la présidence du préfet, monsieur Jean-Pierre Dubé, qui souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## 2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7949-06-17 Il est proposé par M. René Laverdière, appuyé par M. Eddy Morin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la session
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Acceptation du procès-verbal de la session régulière du conseil du 8 mai 2017
- 4- Première période de questions pour le public
- 5- Dossiers d'aménagement du territoire
  - 5.1- Travaux d'entretien prévus en 2017 dans les cours d'eau sur le territoire de la MRC de L'Islet
  - 5.2- Demande de certificat de conformité au schéma d'aménagement pour le règlement de remplacement numéro 206-2017 de la municipalité de L'Islet
- 6- Fonds de développement des territoires
  - 6.1- État de situation de l'enveloppe
  - 6.2- Appel de projets du Volet soutien aux projets structurants
- 7- Appel de projets au Secrétariat à la jeunesse – Projet pilote avec les MRC
- 8- Appui financier - Projet de récupération de vêtements Élan collectif

- 9- Dépôt du rapport annuel de la Sûreté du Québec
- 10- Renouvellement de l'entente avec l'École nationale des pompiers du Québec
- 11- Comité Solution en santé
- 12- Administration interne
  - 12.1- Ressources humaines
  - 12.2- Autorisation de signature pour le recours aux petites créances
- 13- Fonds local d'investissement
  - 13.1- Reddition de comptes 2016
  - 13.2- Rapport sur l'état des créances irrécouvrables du FLI pour l'année 2016
- 14- Suivi des autres dossiers
  - Programme prévention de la criminalité
  - Fibre optique régionale
- 15- Compte rendu des comités
- 16- Rapport financier
- 17- Comptes à accepter
- 18- Deuxième période de questions pour le public
- 19- Correspondance
- 20- Autres sujets
- 21- Prochaine rencontre
- 22- Levée de la session

Tous les membres du conseil étant présents, il est de plus résolu d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour, tout en demeurant conforme aux dispositions de l'article 148.1 du *Code municipal* :

- 20.1- Berce du Caucase
- 20.2- TRÉMCA – 3<sup>e</sup> lien

### **3- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU 8 MAI 2017**

7950-06-17

Il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyé par M. Clément Fortin et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du conseil de la MRC du 8 mai 2017, tel que rédigé.

### **4- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Aucune question n'est soumise aux membres du conseil.

## 5- DOSSIERS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### 5.1- Travaux d'entretien prévus en 2017 dans les cours d'eau sur le territoire de la MRC de L'Islet

7951-06-17

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes de travaux d'entretien dans les cours d'eau suivants ont été déposées afin d'améliorer l'écoulement normal des eaux;

COURS D'EAU	MUNICIPALITÉ	LOTS	LONGUEUR
Camille-Saint-Pierre	L'Islet	Pierre Boucher 4 722 998 3 373 034 à 037  Charles Caron 3 373 038  Gérard Cloutier 3 373 044 3 373 045 3 373 046	720 m
Branche 4 rivière Buckley	Saint-Marcel	Ferme Ayr-Pur enr. 5 347 060 5 347 061 5 347 152 à 153 (moitié du 153 avec Ghislain Bélanger)  Jean-Paul Leblanc 5 347 151	527 m
Pelletier	Saint-Damase	Luc Pelletier 4 829 813 4 829 816 4 829 820  Lionel Morin 4 829 814  Rémi Larivière 4 829 817	1 100 m
Sans nom (Anse Saint-Jean)	Saint-Jean-Port-Joli	Marcel Pelletier 4 480 364	120 m

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux visites de terrain, il y a lieu d'intervenir dans lesdits cours d'eau afin d'assurer un drainage suffisant des terres agricoles contiguës aux cours d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis plusieurs années, la MRC de L'Islet a obtenu la compétence de la gestion de l'ensemble des cours d'eau sur son territoire et doit appliquer les principales dispositions qui encadrent les interventions sur les cours d'eau municipaux identifiées dans la *Loi sur les compétences municipales*;

**CONSIDÉRANT QU'** en vertu de cette loi, la MRC a donc l'obligation d'intervenir dans les cours d'eau municipaux afin d'assurer l'écoulement normal des eaux et de les maintenir dans l'état requis par la loi, le règlement, les procès-verbaux ou les actes d'accord qui les régissent;

**CONSIDÉRANT QUE** les contribuables intéressés ont été ou seront rencontrés prochainement afin de discuter des travaux proposés par la MRC de L'Islet;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités concernées devront appuyer les travaux d'entretien de ces cours d'eau prévus par la MRC de L'Islet et devront acquitter les factures qui y seront associées;

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'article 248 de la *Loi sur les compétences municipales*, le conseil de la MRC doit décréter les travaux dans les cours d'eau par résolution;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Michel Castonguay, appuyé par M<sup>me</sup> Paulette Lord et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Islet décrète les travaux d'entretien dans les cours d'eau mentionnés sur le territoire de la MRC de L'Islet, sur une longueur d'environ 2,4 km afin de s'assurer de l'écoulement normal des eaux et qu'ils soient exécutés par la MRC de L'Islet.

#### **5.2- Demande de certificat de conformité au schéma d'aménagement pour le règlement de remplacement numéro 206-2017 de la municipalité de L'Islet**

7952-06-17 **CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de L'Islet a adopté le règlement de remplacement numéro 206-2017;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), une copie du règlement a été transmise au conseil de la MRC de L'Islet pour son approbation;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de L'Islet doit approuver le règlement, s'il est conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions du document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire afin de répondre à l'article 137.3 de la LAU;

**CONSIDÉRANT QUE** suite à son étude, le conseil de la MRC de L'Islet est d'avis que le règlement de remplacement numéro 206-2017 respecte les objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* (SADRR) ainsi que les dispositions du document complémentaire;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. Luc Caron, appuyé par M. Ghislain Deschênes et unanimement résolu d'émettre un certificat de conformité pour le règlement de remplacement numéro 206-2017 de la municipalité de L'Islet. Le règlement respecte les objectifs du *Schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement* (SADRR) ainsi que les dispositions du document complémentaire de la MRC de L'Islet.

## **6- FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES**

### **6.1- État de situation de l'enveloppe**

Le directeur général expose l'état de situation de l'enveloppe du Fonds de développement des territoires.

### **6.2- Appel de projets du Volet soutien aux projets structurants**

7953-06-17 **CONSIDÉRANT QUE** la MRC a procédé à un appel de projets dans le cadre du Volet projets structurants du Fonds de développement des territoires et qu'une première date de tombée était le 12 mai 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité d'analyse a procédé à l'analyse des 11 projets déposés;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. André Caron, appuyé par M. Michel Castonguay et résolu à l'unanimité :

- d'accorder la somme de **12 000 \$** à l'**Association Quad de L'Oie Blanche** pour son projet «**Bâtiment d'entreposage et d'entretien d'équipement motorisé**», représentant **41 %** du coût de projet révisé de **29 057 \$**;
- d'accorder la somme de **12 250 \$** au **Centre d'Équithérapie La Remontée** pour son projet «**Aménagement et équipement**», représentant **50 %** du coût de projet révisé de **24 500 \$**;
- d'accorder la somme de **20 394 \$** à la **Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-L'Islet** pour son projet «**Fourgonnette de la sécurité alimentaire**», représentant **50 %** du coût de projet révisé de **40 788 \$**;
- d'accorder la somme de **6 509 \$** à **Est-Nord-Est, résidence d'artistes** pour son projet «**Étude développement stratégique**», représentant **50 %** du coût de projet révisé de **13 019 \$**;
- d'accorder la somme de **7 923 \$** à la **Fabrique de Saint-Roch-des-Aulnaies** pour son projet «**Bonification d'une infrastructure patrimoniale et touristique**», représentant **50 %** du coût de projet révisé de **15 847 \$**;
- d'accorder la somme de **24 000 \$** à la **municipalité de Sainte-Félicité** pour son projet «**Aménagement d'un espace multifonctionnel**», représentant **36 %** du coût de projet révisé de **66 640 \$**;
- d'accorder la somme de **16 370 \$** au **Musée maritime du Québec** pour son projet «**Un parc fluvial, nouvelle génération**», représentant **50 %** du coût de projet révisé de **32 740 \$**;
- d'accorder la somme de **14 462 \$** à **Terra Terre Solutions Écologiques** pour son projet «**Développement de marchés**», représentant **50 %** du coût de projet révisé de **28 925 \$**;
- de mandater le directeur général et le préfet ou le préfet suppléant de la MRC de L'Islet à signer le protocole d'entente avec les promoteurs.

Monsieur Alphé Saint-Pierre, maire de la municipalité de Sainte-Félicité, s'abstient de voter pour le projet «**Aménagement d'un espace multifonctionnel**».

## **7- APPEL DE PROJETS AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE – PROJET PILOTE AVEC LES MRC**

7954-06-17

Il est proposé par M. René Laverdière, appuyé par M. Benoît Dubé et unanimement résolu que la MRC de L'Islet dépose une demande d'aide financière au Secrétariat

à la jeunesse dans le cadre de l'appel de projets de la stratégie québécoise 2016-2021 pour la réalisation d'une stratégie jeunesse pour la «Région de L'Islet» et mandate son directeur général, M. Patrick Hamelin, à signer les documents afférents à cette demande.

#### **8- APPUI FINANCIER - PROJET DE RÉCUPÉRATION DE VÊTEMENTS ÉLAN COLLECTIF**

7955-06-17 Il est proposé par M. Ghislain Deschênes, appuyé par M<sup>me</sup> Paulette Lord et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 13 000 \$ à Élan collectif pour le projet de récupération de vêtements.

#### **9- DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Le directeur général fait le dépôt du rapport annuel de la Sûreté du Québec.

#### **10- RENOUELEMENT DE L'ENTENTE AVEC L'ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC**

7956-06-17 **ATTENDU QUE** le renouvellement de l'entente entre l'ÉNPQ et la MRC vient à échéance le 30 juin 2017;

**ATTENDU QUE** le schéma prévoit le maintien de la formation des pompiers;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M. René Laverdière, appuyé par M<sup>me</sup> Céline Avoine et résolu à l'unanimité :

- que la MRC de L'Islet renouvelle l'entente avec l'ÉNPQ pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, avec possibilité de renouvellement, afin de continuer à donner la formation aux pompiers de la MRC de L'Islet;
- que l'on accepte de verser la cotisation annuelle et d'autoriser le directeur général à signer ladite entente.

#### **11- COMITÉ SOLUTION EN SANTÉ**

Le directeur général mentionne que le comité Solution en santé recommande, en fonction des résultats passés, de continuer de publiciser les soins de santé disponibles sur le territoire de la MRC de L'Islet.

M. Normand Caron mentionne qu'il y avait auparavant un partenariat entre la MRC et le Centre de santé pour payer la promotion auprès de la population. Malheureusement, ce partenariat, unique à L'Islet, est tombé avec la réorganisation du réseau de la santé puisque le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches ne souhaite pas mener ce genre d'action par territoire.

7957-06-17 Il est proposé par M. Mario Leblanc, appuyé par M. Clément Fortin et résolu à l'unanimité de réserver la somme de 3 400 \$ pour faire la promotion des soins de santé offerts dans la MRC de L'Islet.

## **12- ADMINISTRATION INTERNE**

### **12.1-Ressources humaines**

Le directeur général mentionne que suite à la décision de la MRC de créer le poste d'agent(e) de développement, un appel de candidatures a été lancé et près d'une vingtaine de curriculum vitae ont été déposés. La recommandation du comité de sélection est unanime.

7958-06-17 Il est proposé par M<sup>me</sup> Céline Avoine, appuyé par M. Denis Gagnon et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de M. François Garon, au poste d'agent de développement faisant l'objet d'une probation de 90 jours travaillés à compter de son entrée en fonction.

### **12.2- Autorisation de signature pour le recours aux petites créances**

7959-06-17 **ATTENDU QUE** la MRC de L'Islet a reçu une poursuite entreprise par M. Réjean Bélanger à la division des petites créances dans le district judiciaire de Québec;

**ATTENDU QUE** la MRC désire demander le renvoi du dossier dans le district judiciaire de Montmagny et désire également contester le bien-fondé de cette réclamation;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par M<sup>me</sup> Paulette Lord, appuyé par M. Denis Gagnon et résolu à l'unanimité que la MRC de L'Islet autorise le directeur général à signer tous les formulaires nécessaires afin que la MRC fasse valoir ses droits.

## **13- FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**

### **13.1-Reddition de comptes 2016**

Le directeur général dépose la reddition de comptes 2016 du FLI préparée par le CLD. Il mentionne que le rapport indique que le CLD a réalisé 7 interventions financières en 2016, soit 6 en démarrage et une expansion, pour des investissements totaux de 210 000 \$. On prévoit que ces investissements permettront, à terme, de créer 22 emplois et en consolider 3 autres.

7960-06-17 Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M. Luc Caron et résolu à l'unanimité d'adopter la reddition de comptes 2016 pour le Fonds local d'investissement (FLI).

### **13.2-Rapport sur l'état des créances irrécouvrables du FLI pour l'année 2016**

Le directeur signale que le CLD n'a effectué qu'une seule radiation en 2016 pour une somme d'un peu moins de 13 000 \$.

## **14- SUIVI DES AUTRES DOSSIERS**

- Programme prévention de la criminalité
- Fibre optique régionale

Le directeur général fait état de l'avancement de ces dossiers.

## **15- COMPTE RENDU DES COMITÉS**

Des comptes rendus concernant le comité de sécurité incendie de la MRC, la Table aventure 0-5 ans et l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches sont présentés.

## **16- RAPPORT FINANCIER**

Monsieur René Laverdière, porte-parole du comité des finances, présente les principaux éléments du rapport financier en date du 31 mai 2017. Il indique que le montant de l'encaisse était de 1 861 902,55 \$. Il mentionne que de façon générale, les revenus et les dépenses suivent les projections estimées.

## **17- COMPTES À ACCEPTER**

7961-06-17

Il est proposé par M. Denis Gagnon, appuyé par M. Alphé Saint-Pierre et résolu à l'unanimité que les comptes à accepter au 12 juin 2017, incluant la rémunération du personnel, dont copie a été transmise aux membres du conseil et totalisant 320 558,27 \$, soient acceptés et autorisés pour paiement, le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au livre des minutes des sessions de ce conseil, avec le certificat de disponibilité des crédits.

## **18- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC**

Aucune question n'est posée.

## **19- CORRESPONDANCE**

Suite au dépôt de la liste de la correspondance jointe en annexe, aucune résolution ne découle de celle-ci.

## **20- AUTRES SUJETS**

### **20.1- Berce du Caucase**

Le directeur général mentionne la problématique relativement à la berce du Caucase. Il expose le dépôt d'une demande d'aide financière de la part de l'Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup afin de réaliser un projet visant l'éradication de la berce du Caucase.

7962-06-17

Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M<sup>me</sup> Paulette Lord d'accorder la somme de 2 500 \$ à l'Organisme de bassins versants Kamouraska, L'Islet, Rivière-du-Loup pour son projet «Éradication de la berce du Caucase» et de mandater la direction générale pour signer les documents pour les modalités de versements de cette contribution financière.

### **20.2- TRÉMCA – 3<sup>e</sup> lien**

Le directeur général dépose la résolution adoptée par la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches concernant le 3<sup>e</sup> lien entre Québec et la Rive-Sud.

## **21- PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre régulière du conseil de la MRC est prévue le lundi 10 juillet 2017 à 20 heures à la municipalité de Saint-Pamphile.



## **22- LEVÉE DE LA SESSION**

7963-06-17 Il est proposé par M. Normand Caron, appuyé par M. André Caron et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 21 h 35.

---

Jean-Pierre Dubé, préfet

---

Patrick Hamelin, sec.-trés.